

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 1

Artikel: La "vipèrerie" de Baulmes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉMERGENCE DES « MONTS » DU LAC DE JOUX

LE fond du lac de Joux n'est point plat. Il porte au contraire une série de collines longitudinales, plus ou moins rapprochées des rives et qui culminent, pour la plupart entre 1002 m. et 1004 m. On les appelle les *monts*. Le plus élevé, le *mont de la Beine*, vis-à-vis du Rocheray (1007 m.) émerge très souvent. Ces *monts* sont d'origine glaciaire. La chose est sûre, tout au moins pour le *mont de la Beine* dont la structure se compose d'un agglomérat de boue calcaire ou chaille très dure, et de cailloux à surface polie de toutes formes et dimensions inclus dans la substance précédente. En somme le *mont de la Beine* est une moraine ou amoncellement de débris rocheux, que les glaciers qui recouvraient jadis notre vallée, ont abandonnés en cet endroit. Il est vraisemblable d'admettre que les autres *monts* sont de même nature et origine.

Les autres *monts*, situés à une altitude sensiblement plus basse n'émergent que lorsque le lac atteint un niveau exceptionnellement bas. C'est le cas maintenant pour les *Petits-Monts* de Chez-Grosjean; le *mont* tout voisin dit *Chez la Musique* n'est recouvert que de quelques centimètres d'eau.

Voilà maintenant un fait digne d'intérêt : ces *monts* de Chez-Grosjean présentent une quantité de pieux enfoncés profondément et disposés en séries rectilignes. Tout de suite on a pensé à des vestiges de *palafittes* ou d'habitations sur pilotis des palafittes des lacs Léman et de Neuchâtel, hémergés l'hiver dernier.

Mais quelle est leur signification ? Ils ont évidemment été plantés là où ils sont, par la main des hommes, mais quand et dans quelle intention ? C'est ce qu'il serait intéressant de savoir, et nous prions les personnes qui sauraient quelque chose à ce sujet, de bien vouloir nous le communiquer. Déjà une explication est proposée. Les pieux mis au jour par le retrait du lac auraient servi jadis aux pêcheurs pour amarrer leurs bateaux.

Encore un point à propos duquel les éclaircissements seraient les bienvenus. A quelle date, antérieurement, les *monts* ont-ils été mis à découvert par une baisse anormale du lac ? On parle de 1822, 1826, etc. Qui peut donner une date exacte ?

(Feuille d'Avis de La Vallée.)

S. A.

LA « VIPÉRIERIE » DE BAULMES

L'intéressant article que voici a été publié par la *Feuille d'Avis de Ste-Croix*.

Dans le grand et célèbre ouvrage du Dr Victor Fatio, « La Faune des Vertébrés de la Suisse, Genève 1872 », on lit à la page 197 du tome III, chapitre des « Viperidae », les lignes suivantes :

« Combien de guérisons miraculeuses attribuées à l'usage des vipères en applications, en bouillon, en poudre ou en pilules, ou encore à la fameuse Thériaque des anciens qui, parmi beaucoup d'autres substances, devait contenir aussi une bonne dose d'extrait de vipère. Le commerce des vipères était autrefois si lucratif que les nombreux collectionneurs de serpents cherchaient par tous les moyens à se procurer le plus facilement de grandes quantités de ces reptiles. Au dire de quelques-uns, il fallait répandre du vin dans diverses localités pour attirer et enivrer les vipères, ou bien l'on devait griller, de nuit, dans un bassin à trois pieds, une vipère vivante qui, par ses sifflements de rage, attirait tous les serpents venimeux de la contrée. A en entendre d'autres, il suffisait de prononcer certaines paroles magiques ou de jouer un air particulier, etc., etc. Il y avait même, jusqu'au milieu du siècle dernier (dix-huitième), à Baulmes, dans le Jura, un parc aux vipères, ou vipérierie, tenu par un certain médecin nommé Gout, qui les vendait dix batz la vipère. »

Cette dernière phrase m'a engagé à m'adresser à M. Robert Anselmier, pharmacien, à la Sarraz, que j'ai l'honneur de compter depuis longtemps parmi mes connaissances. Je lui demandai, en décembre 1921, si à Baulmes le souvenir d'un médecin Gout et d'une vipérierie s'était conservé ? M. Anselmier a eu l'amabilité d'écrire à M. D. Mabil-

le, syndic de Baulmes, lequel eut la bonne idée d'insérer un petit article dans le journal local pour apprendre si des personnes de la localité seraient peut-être en mesure de lui fournir des renseignements sur M. Gout et sur la vipérierie. Ces démarches furent couronnées de succès, car M. le syndic reçut la copie d'un acte daté du 5 juin 1713, concernant Gout et la vipérierie que ce dernier alla fonder à Baulmes. C'est un document précieux ; il constate en effet qu'il y eut, comme le Dr Fatio le disait, dans la première moitié du dix-huitième siècle, à Baulmes une vipérierie appartenant au médecin Gout. L'acte en question a été confié à M. le syndic par la propriétaire du fonds, Mme Pérussel-Hirzel. Le terrain porte encore aujourd'hui le nom de « Vipérierie », il est situé au pied des rochers de Mister-Dame, dans le voisinage immédiat de la cure de Baulmes.

Gains de Gaité. — Dans un ménage où l'accord ne règne pas précisément :

Monsieur. — A quoi penses-tu depuis un quart d'heure que tu n'as pas desserré les dents ?

Madame. — Je pensais à mon amie Berthe, et je me disais qu'au moral son mari te ressemble.

Monsieur. — Et alors ?

Madame. — Eh bien ! je la plaignais !

Entre joueurs. — Dans la salle de jeu d'un équivoque tripot, un banquier abat huit et neuf sans discontinuer.

Les pontes, consternés, laissent entendre quelques réflexions désobligeantes. Le banquier, exaspéré, tire son revolver de sa poche.

— Ne tirez pas ! s'écrie son voisin, vous tireriez neuf.

Attendons. — Un peintre reçoit la visite d'un marchand de tableaux.

— Que me donnez-vous de cette toile ?

— Vingt francs.

— Vous plaisantez ! je ne meurs pas encore de faim...

Alors le marchand :

— C'est bien ! j'attendrai.

LA CHUTE DE BERNE

En furetant dans de vieux papiers de famille, j'ai découvert cette ancienne chanson laquelle est intitulée : « Chute de Berne 1798 ». C'est une sorte de dialogue chanté, qui n'a rien de bien merveilleux, la rime en est passablement défectueuse ; mais elle est bien de l'époque et c'est pour son originalité qu'il nous a paru bon de la faire connaître aux lecteurs du *Conteur vaudois*, amateurs de vieilles choses.

La voici, telle qu'elle est écrite :

— Qu'est-ce que j'entends par là-bas dans les vallons ?
Beaucoup de soldats en bataille avec des canons,
Je voudrais savoir dès aujourd'hui ce qu'ils demandent.

Pourquoi sont-ils venus ici, sera-ce pour me prendre ?

— Berne, ce sont des chasseurs vaudois, ne les vois-ils viennent te jouer un bal n'en doute pas [tu pas !
Sont des Français et des Vaudois au moins cent mille !
Qui te feront marcher au pas malgré toi et ta ville.

— J'ai bien de quoi vous recevoir, mes beaux messieurs,
J'ai des Allemands en grand nombre remplis de cœur,
Des Allemands, des Ormonens, au moins vingt mille ;
Qui défendront mon arsenal et soutiendront ma ville.

— Berne tu fais la difficile, tu as grand tort,
Nous allons bombarder ta ville, écraser tes forts,
Nos canoniers et bombardiers sont sans relâche,
Te briseront, te massacreront sans te faire de grâce.

— Puisque je suis abandonnée, ma foi ne faut
Pas faire comme la Vendée, subir l'assaut ;
Ah ! général, bon général ! je veux me rendre,
Mais défendez à vos soldats de piller ni de prendre.

— Berne si tu eusses rabattu auparavant
Quelque chose à ton peuple, il en était temps.

Tu avais de l'or et de l'argent en abondance [France
Tu aurais conservé tes trésors, à présent ils sont en

— Adieu mes Vaudois pour toujours ! Berne je meurs.
Si vous m'aviez tendu secours dans mes malheurs,
J'avais de l'or et de l'argent en assurance [France.
Mais vous m'avez tourné le dos, ils sont allés en
C. C.

DONNELOYE

NOUS empruntons au *Journal d'Yverdon* les intéressants renseignements que voici sur l'origine du nom de Donneloye.

Grâce à l'obligeance de M. Louis Billaud, officier de l'état-civil à Donneloye, nous avons pu consulter une courte étude sur les paroisses catholiques du canton de Vaud, des origines au seizième siècle, et en particulier Donneloye, due à la plume de M. Maxime Meymond, archiviste cantonal. Nous lui empruntons quelques détails que nous compléterons au fur et à mesure que cela nous paraîtra nécessaire.

L'origine du nom est très difficile à établir, à moins d'admettre l'opinion de Mgr Besson, un érudit en cette matière, qui fait venir *Dompneloye* de *Dom Elizius* (saint Eloi), nom vénéré dans nos campagnes, au moyen-âge, au même degré que celui de saint Martin.

A Moudon, il y avait au treizième siècle, un pont Saint-Eloi, qui reliait la ville principale au quartier de Mauborget, sur la rive droite de la Broye, et une chapelle dite du « Pont Saint-Eloi ».

On peut également citer à Orbe, l'ancienne chapelle de Saint-Eloi, fondée en 1424 par l'ermite Girard Borellier. Elle avait donné son nom à tout un quartier qui l'a conservé (arrêt de Saint-Eloi du tramway électrique).

Quant au terme de *Dompneloye*, appliqué au quinzième siècle à la localité, il n'a rien d'étonnant. Ces transformations étaient fréquentes comme le prouve le nom de Donatyre, qui devient à la même époque *Dompna Tecla* (sainte Tecla).

Au douzième siècle déjà, l'église de Donneloye était paroissiale. Vers 1174, son premier curé connu, Rodolphe, *sacerdos*, paraît comme témoin pour un acte de donation du comte de Gruyère à l'Abbaye de Montheron.

En août 1291, le patronat de cette église, dont la valeur s'élevait à 6 livres, est cédé par le chapitre à l'évêque qui le lui engage immédiatement. En 1397, le chapitre perçoit les 6 livres comme remplaçant de l'évêque. Ce droit resta finalement en possession au chapitre, mais lors de la fondation du collège ou maîtrise des Innocents, à la Cathédrale, en 1419, par l'évêque Guillaume de Chaland, celui-ci dota la nouvelle institution de différents revenus, en particulier du personnel de l'église de Donneloye. Il en résulta que le chapitre prit l'habitude de nommer curé bénéficiaire de l'église de Donneloye, l'un des prêtres chargés de l'enseignement au collège des Innocents. Ce fut, en 1356, D. Pierre Marmand, de la famille de Chuard, de Cugy, qui devint ensuite curé d'Estavayer. C'est lui qui, en vertu d'une convention passée avec la communauté de Prahins, desservit la chapelle de Saint-Grat, fondée par une famille Nobloz, de la même localité.

Le curé Jean était le titulaire de la paroisse de Donneloye, en 1177. Puis vint Guillaume de Gimel (originaire de Cugy), que nous retrouvons à Cugy, en 1325, en qualité de vicaire. Nicolas de Cugy lui succède à Donneloye, remplacé en 1360 par Guillaume de Bougy, nommé plus tard prévôt du chapitre. Nommons encore Jean de Saint-Oyens; Jean Magnin, chapelain de Lausanne, de 1408 à 1421; Pierre Courtechaux (plus exactement Courtebauche), mort en 1454; Jacques Uldriet, de Lully (Broye), familier de l'évêque Georges de Saluces, 1454 à 1485; Bertrand de Vagneraz, chanoine, jusqu'en 1496; enfin, Pierre Marmand, que nous citons il y a un instant.

Lors de la visite des églises du diocèse de Lausanne, en 1416, *Dompneloye* vit arriver, le dimanche 29 novembre, les commissaires épiscopaux qui déclarent ensuite que la paroisse de *Dompneluef* compte 80 feux environ, tout bons paroissiens, dont aucun n'a été excommunié (*bonos parrochianos, nullos excommunicatos*, dit le procès-verbal que nous avons sous les yeux). Il ajoute que le curé de cette paroisse est Johannes Magnini, qui n'y réside pas, mais la fait desservir par D. Pierre d'Arrioules.

En 1453, le 10 septembre, seconde visite, plus importante encore. Cette fois-ci, le curé est Pierre Courtebauche, qui a comme remplaçant D.-Jean